ELECTIONS PROFESSIONNELLES CSE BPCE APS

Nous vous informons de la tenue prochaine des élections professionnelles au sein de notre entreprise BPCE APS (décembre 2023).

La direction de BPCE APS a récemment transmis une convocation officielle aux organisations syndicales représentatives en vue de négocier le protocole électoral.

Le protocole électoral définit les règles et les modalités précises qui guideront le déroulement des élections professionnelles au sein de notre entreprise. Il s'agit d'un accord fondamental qui garantit l'équité, la transparence et la légitimité du processus électoral.

La première réunion est prévue ce mardi 3 octobre 2023 à 9H30 à Paris.

Nous vous tiendrons informé de l'avancée des négociations.

CGT BPCE APS



cgt.bpce.aps@gmail.com

https://bpce-aps.reference-syndicale.fr/

